

Démission du Pape Benoît XVI – Communiqué de la Maison générale de la Fraternité Saint-Pie X

Publié le 11 février 2013 · 2 min de lecture

[Accès à la déclaration officielle du pape Benoît XVI \[Français et latin\]](#)

La Fraternité Saint-Pie X a appris l'annonce soudaine de la démission du pape Benoît XVI, qui sera effective au soir du 28 février 2013. Malgré les divergences doctrinales manifestées encore à l'occasion des entretiens théologiques tenus entre 2009 et 2011, la Fraternité Saint-Pie X n'oublie pas que le Saint Père a eu le courage de rappeler que [la messe traditionnelle n'avait jamais été abrogée](#), et de [supprimer les effets des sanctions canoniques portées contre ses évêques](#), à la suite des sacres de 1988. Elle n'ignore pas l'opposition que ces décisions ont suscitée, obligeant le pape à se justifier devant les évêques du monde entier. Elle lui exprime sa gratitude pour la force et la constance dont il a fait preuve à son égard en des circonstances aussi difficiles, et l'assure de ses prières pour le temps qu'il souhaite désormais consacrer au recueillement.

A la suite de son fondateur, [Mgr Marcel Lefebvre](#), la Fraternité Saint-Pie X réaffirme son attachement à la Rome éternelle, Mère et Maîtresse de Vérité, et au Siège de Pierre. Elle redit son désir d'apporter sa contribution, selon ses moyens, à la grave crise qui secoue l'Eglise. Elle prie pour que, sous l'inspiration du Saint-Esprit, les cardinaux du prochain conclave élisent le pape qui, selon la volonté de Dieu, œuvrera à la restauration de toutes choses dans le Christ (Eph. 1,10).

Menzingen, le 11 février 2013, en la fête de Notre-Dame de Lourdes

Source : FSSPX/MG – DICI du 11/02/2013

Source : laportelatine.org/actualite/demission-du-pape-benoit-xvi-communique-de-la-maison-generale-de-la-fraternite-saint-pie-x

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France